



Déclaration Liminaire CAPL n°3 du 28 juin 2013

Pour la CGT Finances Publiques, le changement promis ne peut se traduire à la DGFIP que par un arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations, par des moyens supplémentaires humains, juridiques et matériels, par une reconnaissance des agents et par l'instauration d'un dialogue social de qualité. La fin de la RGPP doit commencer aux Finances publiques par la fin pure et simple des suppressions d'emplois, par une augmentation de la rémunération et par une reconnaissance des qualifications. Les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques ont dénoncé la politique d'austérité menée par l'actuel gouvernement qui génère d'insupportables injustices sociales et conduit économiquement à la catastrophe.

Ils ont rappelé que les Services Publics subissent d'importantes coupes budgétaires et que les coups portés contre les salariés, les retraités et les chômeurs continuent à pleuvoir.

Concernant ce mouvement, les élus de la CGT Finances Publiques considèrent qu'il est catastrophique au vu des suppressions d'emplois, de la situation de sous effectifs chroniques et du manque de recrutements.

En effet, à la DGFIP, ce sont encore 2150 emplois de catégorie C qui ont été supprimés en 2013 venant s'ajouter aux 25 000 postes supprimés ces 10 dernières années.

Alors que 115 directions sur 145 étaient déficitaires au projet y compris des directions difficiles d'accès depuis de trop nombreuses années, nous avons clairement indiqué que l'administration devait satisfaire un maximum de demandes et sortir d'une gestion comptable des effectifs.

A la sortie du projet de mouvement C filière fiscale, 737,6 postes étaient vacants dont 396,8 en province et 340,8 en Ile de France.

Au vu de l'urgence de la situation à laquelle sont confrontés les collègues au quotidien, la CGT exige l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à la hauteur des besoins des services.

Au niveau du département, nous déplorons comme tous les ans la situation catastrophique du site de Garges où à l'issue du mouvement, le déficit est de -9,3 agents ! A ce gouffre, il faudra ajouter celui des B qui est de -9,9. Comment les collègues pourront-ils encore tenir le coup avec des conditions de travail aussi déplorables ? Arriverons-nous vers la même situation que le site de Saint Denis où il a fallu recruter au Pôle Emploi pour pallier le manque d'effectifs ?

En outre, nous tenons à vous réaffirmer notre colère concernant l'embauche d'une retraitée dans un service où vous avez supprimé l'emploi d'une collègue qui du coup, se retrouve dans un nouveau service où il lui faudra une nouvelle formation, une nouvelle adaptation mais aucune gratitude.